

MISE EN PLACE

PROTOCOLE SANITAIRE LIE AU COVID-19

1. Protection du personnel effectuant le ménage (gants jetables, masque, blouse et chaussures spécifiques)
2. Nettoyage régulier à l'eau et savon, puis avec des produits désinfectants de toutes surfaces les plus utilisées (comme poignées de portes, interrupteurs, télécommandes, robinetterie, cuisine, plan de travail, évier, rampe d'escalier, sanitaire, WC, douche et chambres) avant désinfection
3. Désinfection avec un produit spécifique (eau de javel ou produit normé 14476)
4. Lavage de la vaisselle au lave-vaisselle
5. Aération et ventilation du gîte
6. Lavage du linge de maison (alaises, housses de couette, draps, serviettes de bain, torchons...)
7. Tout produit entamé est jeté
8. Nettoyage des éléments de loisirs mis à disposition (jeux de société, livres, CD, meubles de jardin, barbecue...)
9. Nettoyage des climatiseurs

10. Débarras des déchets. Le sac poubelle plein est mis dans un autre sac avant d'être jeté afin d'éviter la propagation du virus.
11. Affichage clair des consignes COVID-19 dans le gîte
12. Indication des services médicaux les plus proches (classeur mis à disposition)
13. Accueil spécifique à l'extérieur de l'hébergement et état des lieux fait avec une seule personne.